



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Parcs d'attraction: Moselle

Question écrite n° 38889

Texte de la question

M Jean-Louis Masson rappelle à M le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé du tourisme, que la création du parc technologique, dit « des Schtroumpfs », en Moselle, participe à l'effort de conversion économique de la région. À titre personnel, il est déjà intervenu plusieurs fois pour soutenir ce dossier, notamment lors de l'adoption des trois mesures de base : 1o fixation d'un taux réduit de TVA ; 2o cofinancement par l'Etat et les collectivités locales des infrastructures routières d'accès ; 3o application de la procédure de zone de conversion. Plus généralement, les emplois nouveaux qui seront créés doivent bénéficier du soutien des pouvoirs publics. À la suite des dernières modifications du projet, il souhaiterait donc connaître le nombre des emplois déjà programmés et le montant des aides octroyées par emploi. Enfin, une augmentation de capital est intervenue au début de 1988 et l'arrivée de nouveaux actionnaires devrait permettre de rattraper le temps perdu. Il souhaiterait connaître dans quel délai les équipements publics d'accompagnement seront terminés.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38889

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1515